

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR20.14PR**

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour
financer 2'170 nouveaux raccordements fibre optique (FTTH)
supplémentaires dans la ville d'Yverdon-les-Bains au cours des années
2021-2023**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 31 août 2020.

Elle était composée de Madame et Messieurs Marisa PARDO, Christian GIROUD, Olivier MAIBACH, Marc NICODET, Laurent VUITHIER et du soussigné, désigné président. Monsieur David GRANDJEAN était absent et non excusé.

La délégation municipale était composée de M. Pierre DESSEMONTET, Municipal, de MM. Philippe GENDRET, Chef de service et Jean-Marc SUTTERLET. Nous les remercions pour les compléments apportés à la commission.

Introduction

Les circonstances actuelles ont montré qu'il était indispensable de disposer d'un équipement informatique performant et d'une liaison internet à très haut débit, comme la fibre optique, pour pratiquer efficacement le télétravail. Notre Ville a été clairvoyante et a su anticiper. Son réseau de fibres optiques est déjà bien développé. En effet, suite à l'acceptation, en 2015, par le Conseil communal du préavis PR15.09PR concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 15'144'000.- pour l'équipement du territoire communal en fibre optique, la Ville d'Yverdon-les-Bains, en partenariat avec Swisscom, avait pour objectif d'équiper les 15'261 UU (unité d'utilisation) réparties dans 2'936 bâtiments selon l'inventaire établi en 2015. Cependant de 2015 à 2020, environ 1'600 UU supplémentaires se sont ajoutées suite à la croissance de la Ville. L'intégration également de Gressy, non prévue initialement, a augmenté le nombre d'unités de base sans avoir un impact prépondérant dans l'installation de la fibre optique. Cela représente donc 50 bâtiments sur Gressy et 500 nouveaux bâtiments sur Yverdon-les-Bains. Une marge d'environ 300 UU est comprise dans ce nouvel inventaire afin d'assurer les installations jusqu'en 2023 au moins.

Partenariat

Le partenariat entre la Ville (40%) et Swisscom (60%) sur les coûts de l'infrastructure durant 5 ans a permis à la Ville d'avoir un droit d'utilisation irrévocable des fibres optiques pendant 50 ans, prolongeable de 10 ans. La Ville a commercialisé la fibre optique en vendant ses droits d'utilisation irrévocables (IRU) aux opérateurs téléphoniques, par lots de 200 fibres, locations encaissées sur 20 ans. D'ici Noël, il y aura environ 3'000 connexions activées qui rapporteront pour chacune d'entre elle environ CHF 200.-/année à la Ville. Le business plan

a été révisé pour tenir compte de l'avance des ventes d'environ 2 ans sur le plan de marche initial. Le revenu permettra donc dès mi-2021 de couvrir les coûts et les investissements seront couverts dès 2035.

Conclusion :

La Ville s'est engagée en 2015 à équiper tout le territoire communal en fibre optique, il serait donc difficile de renoncer à cet engagement auprès de ces partenaires et auprès de la population qui n'a pas encore bénéficié du raccordement. De plus, la mise en place des compteurs intelligents (Smart Metering) permet déjà aujourd'hui de récolter les données de consommation auprès du SEY et avec la finalisation du réseau, cela permettra également au SEY de réaliser du pilotage énergétique. Cet outil est essentiel pour augmenter l'efficacité énergétique et contribuer à économiser l'électricité. Notons également que le prix par raccordement reste identique à 2015 malgré une augmentation des coûts généraux.

Au vu du rendement actuel, la commission est persuadée qu'il est nécessaire de poursuivre les investissements afin de finaliser le raccordement sur l'ensemble du territoire communal d'ici à 2023 et de permettre à l'ensemble des Yverdonnois de bénéficier de la fibre optique.

C'est donc à l'unanimité de ces membres que la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter les articles 1, 2 et 3 de ce préavis.

Pascal GAFNER, rapporteur



Yverdon-les-Bains, le 9 septembre 2020